



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 22 septembre 2015 — N° 107

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Hardy (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'église Saint-Ephrem syrienne orthodoxe pour l'accueil de réfugiés syriens.

M. Rochon (Richelieu) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'OTJ Saint-Bernard inc.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de Rêves d'automne, Festival de peinture.

M. Paradis (Lévis) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'École de danse District.Mao et à la troupe de danse DM Nation.

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner la tenue des premières Journées québécoises des lésions médullaires.

22 septembre 2015

Mme David (Gouin) fait une déclaration afin d'appuyer les travailleurs de l'Imprimerie Mirabel.

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de souligner la performance de MM. Normand Gauthier et Patrice Doucet aux Championnats du monde d'athlétisme vétérans.

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Stéphane Michaud pour son engagement envers la communauté de Mirabel.

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yvon Jubinville pour sa générosité à l'endroit du Comité Saint-Côme, un coeur qui bat.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'organisme Vers l'équilibre.

À 13 h 57, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 01.

22 septembre 2015

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Couillard, premier ministre, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 du ministère du Conseil exécutif.
(Dépôt n° 1382-20150922)

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport d'activité de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2015;
(Dépôt n° 1383-20150922)

Le rapport annuel 2014-2015 de l'Autorité des marchés financiers.
(Dépôt n° 1384-20150922)

Puis, au nom de M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, il dépose :

Le rapport annuel 2014-2015 de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.
(Dépôt n° 1385-20150922)

M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de la Commission des relations du travail;
(Dépôt n° 1386-20150922)

22 septembre 2015

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de la Commission des lésions professionnelles.

(Dépôt n° 1387-20150922)

M. Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dépose les rapports annuels de gestion 2014-2015 des Fonds de recherche du Québec suivants :

Nature et technologies

(Dépôt n° 1388-20150922)

Santé

(Dépôt n° 1389-20150922)

Société et culture

(Dépôt n° 1390-20150922)

M. Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel 2014-2015 de la Fondation de la faune du Québec.

(Dépôt n° 1391-20150922)

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de l'Office des personnes handicapées du Québec.

(Dépôt n° 1392-20150922)

M. le président dépose :

Le rapport d'activité 2014-2015 du Commissaire à l'éthique et à la déontologie;

(Dépôt n° 1393-20150922)

22 septembre 2015

La copie du préavis de la motion proposée par M. Roberge (Chambly) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 23 septembre 2015, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1394-20150922)

Dépôts de pétitions

Mme Gaudreault (Hull) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 622 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'élimination des microbilles des produits cosmétiques.

(Dépôt n° 1395-20150922)

M. Lisée (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 193 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans les écoles.

(Dépôt n° 1396-20150922)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 305 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition à l'ajout des organismes sans but lucratif, et des appels au public, dans le champ d'application de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme.

(Dépôt n° 1397-20150922)

22 septembre 2015

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant le soutien financier pour les parents d'enfants lourdement handicapés sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 601 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme David (Gouin);
(Dépôt n° 1398-20150922)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 908 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Lisée (Rosemont).
(Dépôt n° 1399-20150922)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. LeBel (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 313 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reconnaissance des droits des accidentés lourds de la route.
(Dépôt n° 1400-20150922)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 174 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le retour du Programme alternative jeunesse ou la mise en place d'un programme équivalent.
(Dépôt n° 1401-20150922)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 428 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la campagne de sensibilisation « Alcool ≠ Consentement ».
(Dépôt n° 1402-20150922)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Roberge (Chambly) dépose :

Copie de tableaux représentant la reddition de comptes dans les universités.
(Dépôt n° 1403-20150922)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 492, Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée;

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 58, Loi regroupant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et la Régie des rentes du Québec.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Lamarre (Taillon) et M. Paradis (Lévis), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le généreux don de 10 millions de dollars offert par M. P.K. Subban à la Fondation de l'hôpital Montréal pour enfants afin de soutenir les familles d'enfants malades et la recherche en santé;

QU'elle souligne qu'il s'agit d'un engagement exceptionnel de la part d'un athlète professionnel envers la communauté montréalaise et les enfants malades;

Outre cette contribution importante, que l'Assemblée nationale du Québec réitère l'importance des dons des citoyens et des personnes morales envers la communauté et salue leur implication dans tous les secteurs d'activités afin d'améliorer le bien-être de la population.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

22 septembre 2015

M. Drainville, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Charette (Deux-Montagnes), présente une motion concernant l'allocation de transition des députés démissionnaires; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) présente une motion concernant la taxe sur l'hébergement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), présente une motion visant l'établissement d'une stratégie de gestion des bâtiments excédentaires du système de santé afin de garder ces actifs dans le patrimoine collectif; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement procède à des consultations particulières sur le document de consultation intitulé *Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030* déposé par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'Assemblée nationale le 17 septembre 2015;

QUE les auditions publiques se tiennent le 30 septembre 2015 ainsi que les 1^{er}, 2, 6, 7, 20, 21 et 22 octobre 2015, à la salle Louis-Hyppolite-LaFontaine et, qu'à cette fin, la Commission entend les organismes suivants :

Comité-conseil sur les changements climatiques
Conseil patronal de l'environnement du Québec

22 septembre 2015

Équiterre
Écotech Québec
Fondation David Suzuki - Québec
Gaz Métro
Regroupement national des conseils régionaux de
l'environnement du Québec
Assemblée des Premières Nations
Association du transport urbain du Québec
Union des producteurs agricoles du Québec
Ouranos
Association québécoise du transport et des routes
Association de l'aluminium du Canada
Fédération québécoise des municipalités
Association québécois de lutte contre la pollution atmosphérique
Greenpeace
Nature Québec
ENvironnement JEUnesse
Centre québécois du droit de l'environnement
Regroupement des organismes de bassins versants du Québec
Campagne internationale pour la conservation boréale
Confédération des syndicats nationaux
Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec
Institut de l'environnement, du développement durable et de
l'économie circulaire
Institut de recherche et d'informations socio-économiques
Commissaire au développement durable
Comité consultatif de l'environnement de la Baie James
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Institut national de santé publique du Québec
Conseil de l'industrie forestière du Québec
Vision Biomasse Québec
Hydro-Québec
Association canadienne de l'énergie éolienne
Association québécoise de la production d'énergie renouvelable
Vivre en ville
Roulez électrique
Transport 2000
Union des municipalités du Québec

22 septembre 2015

Fédération des chambres de commerce du Québec
Association des manufacturiers et exportateurs du Québec
Coalition pour que le Québec ait meilleure mine
Association canadienne du ciment - Québec
Union paysanne
Regroupement vigilance hydrocarbures Québec
Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets
Coalition zéro émission Québec
Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services
Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

22 septembre 2015

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques sur le chapitre 3 du rapport du printemps 2015 du Vérificateur général portant sur les barrages : Application de la Loi à l'égard de la sécurité et exploitation.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 23 septembre 2015, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Roberge (Chambly).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte des nombreuses compressions budgétaires effectuées par le gouvernement libéral dans les services directs aux élèves;

QU'elle reconnaisse que l'éducation n'est pas qu'un simple poste de dépenses gouvernementales, mais bien une priorité nationale pour laquelle des compressions budgétaires ont des effets néfastes et durables sur la réussite de nos enfants;

QU'elle exige du gouvernement libéral qu'il mette fin immédiatement à toute mesure de restrictions budgétaires affectant les services aux élèves.

22 septembre 2015

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 21, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 15 h 36.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 23 septembre 2015, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 15 h 37, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 23 septembre 2015, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON